



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI

**Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires
vétérinaires OSAV**
Informatique et logistique

Instructions pour la création d'une entreprise et de l'utilisateur principal d'entreprise

eCert

La saisie des entreprises et de l'utilisateur principal correspondant est effectuée par l'organe d'exécution compétent conformément aux instructions ci-après.
L'amministrazione degli altri utenti della azienda agricola viene quindi effettuata dall'azienda stessa.

Pour pouvoir créer une entreprise, y compris l'utilisateur principal de l'entreprise, il faut naviguer via "Gestion" → sur "Créer une entreprise".

Ensuite, le dialogue "Créer une entreprise" apparaît :

- Ici, il faut au moins indiquer l'adresse e-mail de l'utilisateur principal. L'adresse e-mail doit impérativement être personnelle, il ne peut pas s'agir d'une adresse e-mail générale de l'entreprise.
- Les autres champs peuvent théoriquement être laissés vides, car l'utilisateur pourra les compléter lui-même plus tard dans son profil ou dans le profil de l'entreprise.
 - Il est recommandé d'indiquer au moins le nom de l'établissement, sinon l'entrée dans la gestion des entreprises ne sera plus entièrement identifiable.
 - Si le N° REE ou le N° IDE de l'entreprise est connu, les champs d'adresse peuvent être remplis automatiquement via la « BurWeb Recherche ».
- Sauvegardez les indications. Après la sauvegarde de l'utilisateur, le nouvel utilisateur enregistré reçoit, à l'adresse électronique indiquée, le token (jeton) pour la première connexion. Le token est une clé d'identification générée par le système et composée de chiffres, de lettres et de signes. La clé d'identification doit être saisie lors de la première connexion. Le token est valable 48 heures après son émission.